



FORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF : RÉUSSIR L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS ET CONTRIBUER A LEUR PROFESSIONNALISATION

COMPÉTENCES

- ◆ Maîtriser le cadre juridique du dispositif de l'apprentissage
- ◆ Comprendre le statut et le positionnement de l'apprenti au regard du métier préparé
- ◆ Maîtriser la fonction de Maître d'apprentissage sur les aspects juridiques, relationnels et pédagogiques et son positionnement au sein de l'établissement
- ◆ Identifier et utiliser les outils pédagogiques et relationnels adaptés à l'accompagnement de l'apprenti



PROGRAMME

Le dispositif de l'apprentissage :

- ◆ Aspects juridiques de l'apprentissage (contrat et statut de l'apprenti, primes et droit à congés payés, obligations de l'apprenti et de l'employeur...)
- ◆ Avantages du dispositif de l'apprentissage
- ◆ Dispositif d'alternance selon les métiers (cours et temps employeur)
- ◆ Circuit de l'apprenti du pré-recrutement à l'obtention du diplôme (partenariat entre l'employeur, l'Institut de formation et le CFA)
- ◆ Le livret d'apprentissage (mode d'emploi de cet outil réglementaire d'accompagnement de l'apprenti)

Le Maître d'apprentissage :

- ◆ Sa fonction (définition et conditions requises, missions, rôle dans l'établissement)
- ◆ Ses champs d'exercice (pédagogique, administratif et relationnel)
- ◆ Sa mission d'accompagnement de l'apprenti (ses actions dans l'élaboration de l'itinéraire de l'apprenti et dans la mise en œuvre du tutorat)
- ◆ Son rôle de coordinateur de la fonction tutorale

L'accompagnement de l'apprenti dans sa maturation professionnelle

- ◆ Identification des savoirs à mobiliser chez l'apprenti
- ◆ Outils relationnels et pédagogiques efficaces (technique de relation d'aide, entretien d'explicitation, accompagnement à la réflexivité...)
- ◆ Déclinaison de ces outils dans les situations difficiles rencontrées (difficulté de positionnement de l'apprenti, posture de l'apprenti inadaptée, difficultés d'auto-évaluation, problématique liée à la maturation professionnelle...)



FORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE



PUBLIC

Toute personne ayant des actions d'accompagnement à mener auprès d'apprenti(s)



DATES ET DURÉE

Dates :

5 et 6 décembre 2023

6 et 7 février 2024

23 et 24 avril 2024

14 et 15 mai 2024

Durée : 2 jours



FORMATEUR

Une cadre de santé, formatrice experte en management des équipes soignantes et en soins relationnels et une formatrice experte juridique du dispositif de l'apprentissage ayant l'expérience de l'accompagnement des maîtres d'apprentissage et des apprentis.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Étude de cas, analyses de pratiques, apports théoriques, mises en situation, quizz, méta-plans



MODALITÉS DE SUIVI

Emargement



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation de l'attente des objectifs par les stagiaires



TARIF

780€ pour les 2 jours

Vous avez plusieurs professionnels à former ?
Nous pouvons organiser des sessions sur mesure dans vos locaux
Consultez nous !



MODALITÉS ORGANISATIONNELLES

En inter : Institut ADAFORSS, 104-106 rue Rivay, 92300 Levallois Perret



Aurélie VEIGA

01.80.46.30.61

aurelie.veiga@adafors.fr